



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



17 octobre 2019

Pesticides et Charte des riverains en Pays de la Loire, réaction des associations

Les associations environnementales et de consommateurs* refusent la stratégie victimisante de l'agribashing et dénoncent le manque d'ambition de la chambre régionale d'agriculture quant à la protection des riverains des épandages de pesticides. Loin de protéger les agriculteurs, elle défend un modèle agricole dont les agriculteurs sont les premières victimes. Explications.

L'agribashing n'existe pas !

La population française aime ses agriculteurs. Il faut constater le succès du film "Au nom de la Terre", des marchés de producteurs, de l'agri-tourisme pour observer que les français aiment les paysans. En revanche, les Français refusent de plus en plus les pesticides car leur incidence sur la santé, la biodiversité et les paysages est dorénavant largement partagée.

L'amalgame entre les agriculteurs et les pesticides est une construction idéologique, qui sert les industriels et certains syndicats qui rassemblent leurs troupes tout en les conduisant vers le danger.

L'Etat fait fausse route en dénonçant ce soit-disant agribashing, terme inventé par des industriels qui instrumentalisent le monde agricole.

En cherchant à opposer les agriculteurs à la population, les marchands de pesticides assurent la poursuite de leur commerce dont les uns et les autres sont tous victimes.

« La charte cadre régionale des riverains proposée ce jour par la chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire nous demande de valider la priorité aux impacts socio-économiques du système actuel sur les impacts sanitaires qui sont tout simplement ignorés. Si les agriculteurs sont victimes, c'est bien des pesticides, qui augmentent les risques de maladies professionnelles » déplore Frédéric Signoret de la Coordination régionale LPO Pays de la Loire.

Les agriculteurs sont très compétents et capables de s'adapter !

La profession agricole a montré ses capacités à relever les défis sociétaux. Les agriculteurs français ont les ressources nécessaires pour produire des aliments de grande qualité. Ils sont des techniciens performants et ils pourraient se passer des produits chimiques si on les encourageait dans ce sens.

Prétendre que les surfaces épargnées par les pesticides seraient perdues pour l'agriculture est un mépris du monde agricole. L'injonction à nourrir le monde est l'autre face de l'instrumentalisation des agriculteurs par les agro industriels. Aucun agriculteur n'a signé de contrat pour nourrir le monde. Les agriculteurs veulent faire bien leur métier et être reconnus pour ça. La faim dans le monde est une histoire de géopolitique, la quantité de production n'est pas en cause.

« La réconciliation des producteurs et des consommateurs exige un dialogue sincère. Les chartes des riverains telles qu'elles sont organisées ne feront que confirmer la défiance des consommateurs vis-à-vis de produits toxiques que l'on continue d'imposer aux uns et aux autres » indique Pierre GUILLAUME de l'UFC Que Choisir Pays de la Loire.

Une charte qui ne sert à rien

Pour Jean-Christophe Gavallet, président de FNE Pays de la Loire *« Une charte qui n'a ni valeur réglementaire, ni protocole de suivi, ni de sanctions si elle n'est pas appliquée ne sert à rien ... à part donner*

bonne conscience à la Chambre d'agriculture ! Les agriculteurs français méritent mieux que cela, tout comme les riverains d'exploitations agricoles ». La bienveillance et le renouveau du dialogue au niveau local, la reconnaissance par la population du travail fait par les agriculteurs, le changement de pratiques agricoles dont la sortie des pesticides chimiques sont la base de nos demandes. Il nous semble que celles-ci émergeront à l'aune d'un avenir désirable construit en commun. A ces conditions, nous avons l'espoir que l'agriculture retrouve le moral au même titre que tous les agriculteurs qui ont fait le choix de l'agriculture biologique.

Avec des produits de qualité dans un environnement préservé, les agriculteurs retrouveront la fierté de leur métier vis-à-vis du reste de la population, de plus en plus consciente des enjeux pour la biodiversité, la santé et le climat.

FNE Pays de la Loire, la LPO Pays de la Loire et l'UFC Que Choisir Pays de la Loire refusent la charte des riverains telle que la chambre d'agriculture l'a rédigé et demandent à l'Etat de donner un cadre national pour une vraie protection des riverains.

** FNE Pays de la Loire, Coordination régionale LPO des Pays de la Loire, UFC Que Choisir Pays de la Loire*